

Mesures complémentaires de valorisation de la condition militaire

annoncées par le Président de la République au CSFM le 25 novembre 2016, en complément du PACP*

«Assurer une équité de traitement entre tous les militaires, des armées comme de la gendarmerie»



RÉMUNERATION

Pour tous les Militaires

Transformation des jours de permissions complémentaires planifiées (PCP) en Indemnité pour temps d'activité et d'obligations professionnelles complémentaires

ITAOPC

Reconnaissance

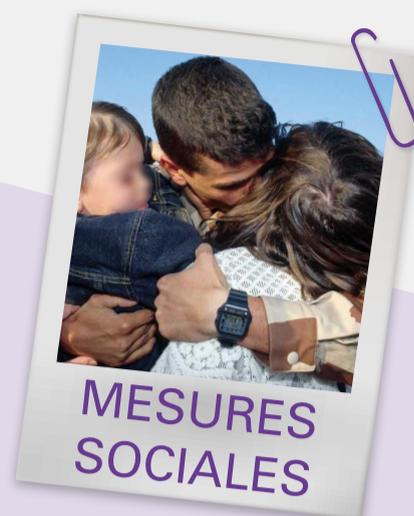
Un positionnement des militaires valorisé au sein de la fonction publique

Équité

Des ancrages indiciaires communs et la transposition du protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR) «dans les mêmes termes et échéances que pour le personnel civil»

Lisibilité

Une rénovation de la politique de rémunération des militaires



MESURES
SOCIALES

Action sociale

- ▶ Prestation de soutien en cas d'absence prolongée (PSAD)
- ▶ Prestation garde enfants en horaires atypiques
- ▶ Prestation aide à l'accueil périscolaire (PAAPE)
- ▶ Prestation éducation Aide ménagère et familiale à domicile (AMD)

Accompagnement de la famille

- ▶ 654 nouvelles places de crèches
- ▶ Carte Pass Avantages (réduction auprès de grandes enseignes commerciales et commerçants locaux)

Conditions de travail et de vie

- ▶ Actions culturelles, communautaires et de cohésion
- ▶ Achats d'équipements

«Faire face aux défis considérables du recrutement et de la fidélisation»



SAVOIR-FAIRE DE TRÈS
HAUTE TECHNICITÉ

**+ de 2 000
sous-officiers**

Augmentation du contingent de la prime haute technicité et attribution à certaines spécialités dans des secteurs très concurrentiels

PHT

«Attirer et conserver les compétences dont nos forces ont besoin»



Mécaniciens aéronautiques

- ▶ 6 300 Aviateurs
- ▶ 3 100 Marins
- ▶ 1 350 Terriens

Revalorisation de l'indemnité de mise en œuvre et de maintenance des aéronefs

IMOMA

Personnels embarqués

- ▶ Marins embarqués

Revalorisation de l'indemnité de sujétion d'absence du port de base

ISAPB

Contrôleurs aériens et équipages de drones

- ▶ 1 200 Aviateurs
- ▶ 680 Marins
- ▶ 245 Terriens

Revalorisation et extension de l'indemnité spéciale de sécurité aérienne

ISSA

Personnels de permanence 24/24 sur les SI opérationnels

- ▶ Opérateurs SIC

Attribution de l'indemnité d'alerte opérationnelle

AOPER

Ces mesures seront accompagnées de la mise en œuvre d'outils renouvelés en matière d'attractivité et de fidélisation, afin de donner davantage souplesse aux gestionnaires RH.

*PACP : Plan d'amélioration de la condition du personnel